

## L'étude et les garderies

Le paiement de l'étude et des garderies se fait en ligne via Ecole Directe.

Nous vous invitons à vous connecter, avec vos identifiants, sur Ecole Directe au début de chaque mois pour y voir le montant à régler (cf : situation financière -> onglet « portemonnaie » -> Etude-Garderie)

Nous vous prions de trouver ci-dessous les horaires et nouveaux tarifs applicables pour l'année scolaire 2018/2019 (pas de changement):

- **Garderie du matin :**
  - Horaires :
    - Maternelle : 7h45 à 8h20
    - Primaire : 7h45 à 8h00
  - Tarifs :
    - **1 € par garderie et par enfant**
    - **Si plus de 10 garderies par enfant sur le mois = Forfait de 10 € facturé pour le mois.**
  
- **Garderie et Etude du soir**
  - Horaires :
    - Maternelle : 16h30 à 18h15
    - Primaire : 16h45 à 18h15
  - Tarif :
    - **2,50 € par garderie ou étude par enfant**

Si toutefois vous ne souhaitez pas procéder à un règlement en ligne, le règlement pourra toujours se faire par chèque ou en espèces UNIQUEMENT au Service Comptabilité du Centre Scolaire Saint-Paul en accédant par le n°20 rue Jules Lefebvre. Les plages horaires sont les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 10H30 à 12H30
- Mercredi de 14H à 16H

Le règlement ne peut être effectué auprès du secrétariat ou des enseignants.

Pour les familles ayant un ou plusieurs enfant(s) de moins de 7 ans au 31 décembre 2018, vous recevrez l'attestation fiscale au courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Mme DEBARGE  
Directrice de l'Ecole